



Les
DÉCHETS
de **CUISINE**
se trient aussi !



Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épiluchures, coquilles d'oeuf, os, marc de café, sachets de thé...



2 solutions indépendantes ou complémentaires

Le composteur individuel ou partagé

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !

Pour réussir son compost, quelques conseils :



- **Placer son composteur à même le sol**
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- **Diversifier les apports**
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épiluchures, tontes...) et secs (branches, feuilles mortes, herbe sèche, cartons bruns...).
- **Brasser le compost**
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin d'air pour respirer !
- **Surveiller l'humidité**
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.



pour trier et valoriser ses biodéchets :

La collecte en **sacs orange**

Une solution simple pour trier ses biodéchets !



- 1 Déposez vos déchets de cuisine dans le sac orange fourni,
Une fois rempli, **fermez-le hermétiquement, en faisant deux nœuds avec les deux liens coulissants**, pour que le contenu ne s'en échappe pas,
- 2
- 3 Déposez-le directement **dans le bac avec les sacs-poubelle**.

Que deviennent les biodéchets ?



Composteur

Après plusieurs mois de maturation, les biodéchets déposés dans le composteur deviennent du compost, qui peut être utilisé comme amendement dans le jardin.



Comment se procurer un composteur ?

La Communauté d'agglomération Castres-Mazamet met gratuitement à votre disposition (sur réservation) un composteur à installer dans votre jardin.

www.castres-mazamet.fr
05 63 73 51 00



Collecte en sac orange

Les biodéchets collectés en sac orange sont acheminés avec les sacs-poubelle dans l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil.

En entrée de l'usine, les sacs orange sont séparés par tri optique et ouverts.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets sont doublement valorisés : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost.

Le biogaz est purifié, puis injecté dans le réseau de gaz et le compost est utilisé par la filière agricole.



Comment récupérer des sacs orange ?

Les sacs sont à retirer :

- à la mairie de votre commune
- à Castres : à l'accueil des services techniques, 3 allée Maréchal-Juin ou à la mairie annexe de Lameilhé
- à Mazamet : magasins municipaux, rue des Cordes